



CCAS

Délibération :02

Conseil du 14 Avril 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 14 AVRIL 2021 -

Délibération n° 04 - 2021

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quatorze avril à vingt heures, les membres du conseil d'administration se sont réunis à la Mairie de Bernay, sous la présidence de Madame VAGNER Marie-Lyne, présidente.

Présents : Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame HEUDE Claudine, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina, Monsieur VARANGLE Jérôme, Monsieur WIENER Guillaume, Monsieur DITSCH Pascal, Madame GENET Colette, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame MARY Brigitte, Monsieur DUBUCHE Gérard, Monsieur BOULAYE Guillaume.

Pouvoirs : Monsieur LERAT Sébastien à Madame PITETTE Claire

Excusés : Monsieur LERAT Sébastien, Madame GUERRAND Sylvie

Absentes : Madame DAEL Camille, Madame ERARD Elisabeth, Madame MAGNAN Nora,

Date de la convocation : 02 avril 2021.

Objet :
BUDGET – AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2020
POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS
ET LE BUDGET ANNEXE : FOYER RESIDENCE PERSONNES AGEES (FRPA)

EXPOSE DES MOTIFS :

L'assemblée délibérante doit voter le compte administratif de l'exercice comptable clos, puis constater les résultats et décider de leur affectation qui doit couvrir prioritairement les éventuels déficits des exercices précédents, ensuite le besoin de financement dégagé par la section d'investissement, le solde étant affecté en excédent de fonctionnement reporté, ou en dotation complémentaire d'investissement en réserves.

Il est proposé d'approuver l'affectation définitive des résultats 2020, conformément aux annexes :

- Annexe 1 : budget principal du CCAS
- Annexe 2 : budget annexe FRPA

DELIBERATION :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M22;

Vu les comptes de gestion 2020 ;

Vu les comptes administratifs de l'exercice 2020 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AFPECTER** les résultats 2020 conformément aux annexes ;

Pour copie certifiée conforme

La Présidente



Marie-Lyne VAGNER

Annexe 1

BUDGET PRINCIPAL CCAS

FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement cumulé	15 913,94
INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement cumulé	28 112,13
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin de financement de la section d'investissement (excédent)	28 112,13

AFFECTATION DEFINITIVE	
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé, nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00
R002 : Affectation de l'excédent de fonctionnement	15 913,94
R001 : Affectation de l'excédent d'investissement	28 112,13



Annexe 2

BUDGET ANNEXE - FRPA

FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement cumulé	23 101,89
INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement cumulé	2 250.06
Solde des restes à réaliser	548,02
Besoin de financement de la section d'investissement (excédent)	2 798.08

AFFECTATION DEFINITIVE	
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé, nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00
R002 : Affectation du déficit de fonctionnement	23 101,89
R001 : Affectation de l'excédent d'investissement	2 250.06

